

LA NORMALITÉ SELON LA RECTRICE

Contact Presse
Jérôme Allain
Tél : 06.40.26.16.89

**Fédération des Conseils
de Parents d'Elèves
des Ecoles Publiques
Département du
Calvados**

Maison des associations
10.18 Grand Parc
14200 Hérouville St Clair
Tél : 02.31.43.76.77
courriel :
fcpe.cdpe.14@gmail.com
 fcpe14

Lors de la rencontre entre la Rectrice et les FCPE normandes du 7 avril 2021, Mme la Rectrice a affirmé que 2020/2021 avait été une année de scolarité « normale ». Selon elle, il n'y a pas de changement prévu puisque ce nouveau confinement n'aura duré « que » deux semaines pour les élèves,

Les deux autres semaines étant des semaines de vacances. Le Grand Oral du Baccalauréat est maintenu, ainsi que les épreuves de français et de philosophie ; les classes pour lesquelles des examens sont prévus cette année reprendront à 100% à la rentrée de mai « si possible ». Enfin, la cellule d'écoute mise en place par le Rectorat tant pour les enseignants que les élèves n'a pas été surchargée d'appels. Tout va donc pour le mieux selon Mme la Rectrice, qui souhaite que la communication se fasse de façon plus claire avec les parents d'élèves de Normandie...

Pourtant, la FCPE du Calvados, à l'instar des syndicats d'enseignants, est inquiète sur le protocole sanitaire prévu lors de la réouverture des classes primaires dès le 26 avril : restera-t-il le même qu'avant les vacances scolaires avec les non-remplacements des enseignants absents, le problème de la restauration scolaire qui n'a pas évolué, les campagnes de tests annoncées mais très peu effectuées à ce jour ?

Des lycées ont déjà annoncé une reprise après le 3 mai en demi-classes comme avant ce nouveau confinement. D'autres n'ont pas encore communiqué sur cette reprise... Qu'en sera-t-il des collèges ? Les familles seront-elles encore prévenues de ces nouveaux changements à la dernière minute comme cela s'est trop souvent fait précédemment ?

Même si Mme la Rectrice s'est voulu rassurante, les parents des FCPE du Calvados restent mobilisés et inquiets quant à la suite donnée à la scolarité de leurs enfants après le 26 avril, avec ou sans nouveau protocole.

Complément d'information

Dénonçant elle aussi le manque d'anticipation pour la reprise du 26 avril, la FCPE nationale a lancé, avec une large intersyndicale de l'enseignement scolaire, une pétition pour réclamer un certain nombre de mesures, telles que l'accès prioritaire à la vaccination pour les personnels, la définition des cas contacts, une règle imposant la fermeture de classe systématique à partir d'un cas avéré, l'amélioration de la politique de tests, l'équipement des locaux en capteurs de CO2, la fourniture de masques chirurgicaux aux élèves et aux personnels, des classes allégées...